

LA VILLE VOUS INFORME

■ Service des loisirs et de la culture ■

La Ville de Carleton-sur-Mer et son service des loisirs et de la culture sont fiers d'annoncer l'arrivée d'une nouvelle employée qui agira comme **coordonnatrice en sport, loisir et culture**. **Mme Sabrina Long** est diplômée de l'Université du Québec à Trois-Rivières en loisir, culture et tourisme. L'année dernière, elle a effectué un stage d'une durée de 8 mois à la Ville de New Richmond au service loisir-culture. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Sabrina à Carleton-sur-Mer, en plus de vous informer qu'elle est disponible pour vous appuyer et vous soutenir dans vos différents projets en loisir, sport et culture. Vous pouvez la joindre sur les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, soit du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, au 418 364-7073, poste 234.

■ Nouveaux terrains de pétanque ■

Nous désirons vous informer que deux nouveaux terrains de pétanque sont maintenant disponibles tout près du chalet de la pointe Tracadigash.

■ Ouverture du centre Léopold-Leclerc ■

Le centre Léopold-Leclerc ouvrira ses portes le 23 août prochain. Vous pouvez donc effectuer vos réservations dès maintenant pour les soirs et les fins de semaine en téléphonant au 418 364-7073, poste 231.

Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière

GOLF CARLETON – TOURNOI DUO FÉMININ

Le tournoi duo féminin aura lieu le **lundi 6 septembre 2010** au club de golf de Carleton-sur-Mer.

Information : 418 364-3434.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le **mardi 7 septembre 2010**, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

LES FÊTES ACADIENNES SONT DE RETOUR!

Cette année encore, l'Écomusée Tracadièche vous invite à participer aux nombreuses activités qui entourent la grande fête nationale des acadiens. Du 12 au 15 août, que vous soyez de souche acadienne ou non, tout le monde est cordialement invité à venir festoyer et célébrer la culture et l'histoire acadienne dans de nombreux événements organisés sur le territoire de Carleton-sur-Mer.

Des causeries spéciales s'ajoutent à celles déjà prévues!

- *Les 250 ans de la bataille de la Ristigouche*
Le jeudi 12 août, 19 h 30, au chalet de la pointe Tracadigash.
- *La Cabane à Eudore et les pêches régionales*
Le vendredi 13 août, 14 h, à la cabane à Eudore.
- *M. Gérard Leclerc vous parle des pêcheurs de saumon*
Le samedi 14 août, 16 h, à la marina de Carleton.

Soirées musicales : jeudi et vendredi 12 et 13 août, la marina de Carleton accueille le groupe de musique festive *La trêlée*. Ce groupe de jeunes madelinots vous fera bouger et danser sur des airs de musiques entraînantes.

Pour les gourmets : la marina de Carleton vous invite à son traditionnel souper de cambuse de morue le **samedi 14 août dès 17 h**. Ce plat typiquement acadien saura satisfaire les plus grands amateurs de morue.

De plus, pour l'occasion des fêtes, le Manoir Belle-Plage vous offre un brunch aux saveurs acadiennes le **dimanche 15 août**. Premier service à 10 h, deuxième service à 12 h.

Activité généalogique : M. Jean-Claude LeBlanc vous invite à partir à la quête de vos aïeux le **dimanche 15 août**, au Manoir Belle-Plage, de 12 h à 16 h. En sa compagnie et avec l'aide de sa riche banque de données, vous pourrez retracer vos ancêtres acadiens et leur histoire.

Lancement de livre : Mme Jeannette Rivière vous invite au lancement de son livre *Éloge à la vie*, paru aux éditions de la francophonie. Le tout se déroulera dans une ambiance décontractée à la marina de Carleton le **samedi 14 août** dès 16 h.

Information : 418 364-7073, poste 236 (François Pichette)

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le **mardi 7 septembre**, 16 h.

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 2 août 2010, le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté le règlement numéro 2010-180 intitulé : Règlement décrétant une dépense et un emprunt maximal de 179 200\$ pour l'acquisition d'un terrain nécessaire à la réalisation de logements sociaux et autres.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 2010-180 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
3. Le registre sera accessible de 9 h à 19 h, le 25 août 2010, au bureau de la Ville de Carleton-sur-Mer situé au 629, boulevard Perron à Carleton.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 2010-180 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 345. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 2010-180 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h le 25 août 2010, à l'hôtel de ville situé au 629, boulevard Perron à Carleton.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la Ville de Carleton-sur-Mer, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 2 août 2010, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
 - ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
 - ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 2 août 2010 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Et j'ai signé à Carleton-sur-Mer, ce 3 août 2010.

Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière
(Parution et publication Du coin de l'œil, le 13 août 2010)

LES CAUSERIES ESTIVALES

La saison des causeries estivales tire déjà à sa fin! Pour les deux dernières semaines, nous continuons à vous offrir la meilleure programmation qui soit. Faites comme de nombreux autres passionnés et joignez-vous à nous tous les mardis et jeudis à la pointe Tracadigash à compter de 19 h 30. Voici donc la programmation pour les deux dernières semaines :

- **Dimanche 15 août :** Comment les Landry de Carleton ont échappé à la déportation, par Jean-Claude LeBlanc
- **Mardi 17 août :** 150 ans de la fondation des premières paroisses en Gaspésie, par André Philippe
- **Jeudi 19 août :** La milice acadienne et la bataille de la Ristigouche, par Michel Goudreau
- **Mardi 24 août :** L'expropriation de Forillon : un triste 40^e anniversaire, par Jean-Marie Thibault
- **Jeudi 26 août :** Le satyre fauve des Maritimes, par Josianne Torresan

Les causeries vous sont offertes tout à fait gratuitement, mais vos contributions volontaires sont les bienvenues. Au plaisir de vous y voir!

5^e SYMPOSIUM EN ARTS VISUELS L'ART SALIN – PROGRAMMATION

Du 19 au 22 août prochain, Carleton-sur-Mer sera l'hôte du cinquième Symposium en arts visuels l'Art Salin, sous la présidence d'honneur de M. Louis Tremblay. Lors de cet événement, des artistes professionnels en arts visuels séjourneront dans notre ville afin de créer des œuvres originales inspirées des beautés de notre paysage et de l'accueil chaleureux des gens d'ici.

JEUDI 19 AOÛT

19 h : Ouverture officielle à la salle Charles-Dugas.

Lancement des activités, présentation des artistes, vin d'honneur et musique d'ambiance avec Esther Thériault et ses musiciens. Entrée libre, bienvenue à tous!

VENDREDI 20 AOÛT

8 h à 13 h : Création libre

Les artistes sont à l'œuvre entre Carleton et Saint-Omer – À vous de les découvrir! Renseignements à la salle Charles-Dugas.

Activités à la salle Charles-Dugas :

- 13 h à 18 h : Venez rencontrer les artistes et discuter avec eux.
- 10 h à 20 h : Exposition – Ventes d'œuvres et de produits dérivés. Entrée libre.
- 10 h à 12 h : Atelier d'apprentissage avec URSULA KOFAHL LAMPRON. La texture, élément stratégique – Technique mixte. Coût : 30 \$, matériel non inclus. Inscription obligatoire au 418 364-2014.
- 13 h à 15 h : Création en direct d'une fresque par HÉLÈNE BECK, ERNEST DOMINIQUE et THÉRÈSE FOURNIER. Profitez de ce moment unique pour observer 3 peintres à l'œuvre sur une même toile qui sera offerte à l'OGPAC lors de la clôture du symposium le dimanche après-midi.

19 h 30 : Le centre d'artiste Vaste et Vague vous propose une visite commentée de l'exposition multidisciplinaire des artistes membres, *Feu roulant*, par la commissaire ADRIENNE LUCE.

SAMEDI 21 AOÛT

8 h à 13 h : Création libre

10 h à 12 h : Atelier d'apprentissage avec THÉRÈSE FOURNIER. Le pouvoir du message dévoilé par l'œuvre. Activité dans la nature. Coût : 30 \$, matériel non inclus. Inscription obligatoire au 418 364-2014.

Activités à la salle Charles-Dugas :

- 9 h 30 : Vernissage des œuvres réalisées par les enfants du camp de jour Lez'Arts créatifs. Entrée libre.
- 13 h à 17 h : Présence des artistes
- 10 h à 18 h : Exposition – Ventes d'œuvres et de produits dérivés. Entrée libre.
- 13 h à 14 h : Classe de maître avec LOUIS TREMBLAY. Démonstration sur la création en direct. Entrée libre.
- 13 h à 15 h : Atelier jeunesse animé par PATSY MCBREATHY. Création d'une mosaïque. Information sur place.
- 14 h à 16 h : Atelier d'apprentissage avec HÉLÈNE BECK. L'anti-cours, selon sa philosophie sur l'art – Humour au rendez-vous. Coût : 30 \$, matériel non inclus. Inscription obligatoire au 418 364-2014.

13 h : Découverte des oriflammes créées par les jeunes de l'école Wejgwapniac, Gesgapegiag, Maria – Rendez-vous au stationnement du parc municipal Germain-Deslauriers.

18 h 30 : Souper des artistes au Club nautique de Carleton (183, rue du Quai). Coût : 45 \$.

DIMANCHE 22 AOÛT

9 h à 12 h : Déjeuner « Le petit matin des grands peintres » – Diffusion en direct à CIEU-FM 94,9. Vulgarisation de ce que sont les arts visuels en compagnie de l'animatrice STÉPHANIE GAUTHIER. Elle s'entretiendra avec plusieurs artistes de la 5^e édition du Symposium en arts visuels l'Art Salin au foyer du Quai des arts (774, boulevard Perron). Ouvert au public. Coût : 5 \$.

8 h à 13 h : Création libre

Activités à la salle Charles-Dugas :

- 13 h à 16 h : Présence des artistes
- 10 h à 16 h : Exposition – Ventes d'œuvres et de produits dérivés. Entrée libre.
- 10 h à 12 h : Atelier d'apprentissage avec ELISE MIRON. Intégration et transfert d'images. Coût : 30 \$, matériel non inclus. Inscription obligatoire au 418 364-2014.
- 13 h à 15 h : Atelier jeunesse animé par CARL CAISSY de Léz'Arts créatifs. Création de totems. Information sur place.
- 13 h à 16 h : Atelier d'apprentissage avec ERNEST DOMINIQUE. Peindre en direct un modèle vivant. Coût : 30 \$, matériel non inclus. Inscription obligatoire au 418 364-2014.
- 16 h : Clôture de l'événement – Remise de la bourse Suzanne Guité et des prix « Coup de cœur du public » – Remise de l'œuvre collective à l'OGPAC – Tirage de la toile du président d'honneur. Bienvenue à tous!

Consultez la programmation complète au www.carletonsurmer.com/culture/eve_symp.asp

Information : **418 364-2014** / artsalincarletonsurmer@live.ca



AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté un règlement 2010-179 pourvoyant à l'appropriation d'une somme de 15 000 \$, par un emprunt, pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt numéros 303-99, 2004-38, 2005-58 et 2005-65 de la Ville de Carleton-sur-Mer lors de la réunion ordinaire du 2 août 2010, 20 h, à la salle de réunion de l'O.T.J. de Saint-Omer.

Ledit règlement ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le règlement 2010-179 est actuellement déposé au bureau de la soussignée et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2010-179 entrera en vigueur conformément à la Loi. Donné à Carleton-sur-Mer, ce 3 août 2010.

Me Caroline Asselin

Directrice générale et greffière

(Parution et publication Du coin de l'œil, le 13 août 2010)

CHORALE LA CROCHE CHOEUR

Veuillez prendre note que la reprise des activités de la chorale La croche chœur aura lieu **le mercredi 8 septembre 2010**, à 19 h, à l'auditorium de l'école Antoine-Bernard.

Lors de cette première rencontre se tiendra également l'assemblée générale annuelle des membres.

Madame Sylvie Lapointe, directrice de cette chorale, invite donc toutes les personnes qui souhaitent se joindre au chœur à être présentes lors de cette soirée où sera dévoilé et mis en marche le projet du printemps 2011.

Bienvenue à tous!

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE SAINT-OMER

Le comptoir d'entraide de Saint-Omer, situé à l'O.T.J., vous invite à venir voir les belles choses qu'il contient les **mardis et jeudis de 13 h à 16 h et les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30**.

Le comptoir, comprenant 3 étages dont un réservé spécialement aux vêtements pour enfants, vous offre divers articles ainsi que des vêtements pour hommes et femmes. Certains articles sont offerts pour aussi peu que 25 et 50 cents!

Au lieu de jeter aux rebuts certains articles qui sont encore en bon état, nous sensibilisons les citoyens à nous les apporter, ce qui aura comme conséquence de diminuer le volume des matières résiduelles transportées au site d'enfouissement.

Les profits du comptoir vont au fonctionnement de l'O.T.J. de Saint-Omer.

Information : 418 364-7506 (Cécile Leblanc Caissy) ou 418 364-7222 (Suzanne Doucet)

BINGO À L'O.T.J. DE SAINT-OMER

Venez vous divertir en jouant au bingo à l'O.T.J. de Saint-Omer les dimanches à 19 h 30. Il y a un gros lot de 500 \$ tous les dimanches. Les parties régulières sont à 50 \$ et les jeux sont à 75 \$. Bienvenue à tous!

DES TROUVAILLES POUR TOUS!

Le comptoir d'entraide de Carleton-sur-Mer, situé au sous-sol de l'hôtel de ville, entrée Ouest, annonce sa vente de vêtements d'été pour toute la famille : deux pour le prix d'un, ou 7 \$ le sac. Les heures d'ouverture sont **du lundi au jeudi de 13 h à 16 h**, ainsi que **le jeudi soir de 18 h à 21 h**. La vente prendra fin le 31 août prochain.

CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE

Exposition jusqu'au 21 août 2010 – Collectif multidisciplinaire des artistes membres – **FEU ROULANT**.

Le Centre d'artistes Vaste et Vague, né en 1990 grâce à l'initiative d'un petit groupe d'artistes soucieux de créer ici un espace pour l'art actuel, a su en cours de route imposer sa présence dans le paysage culturel québécois. Le collectif des membres, *Feu roulant*, tente de rendre compte de ce feu sacré qui les habite depuis la création du centre il y a 20 ans. Nadia Aït-Saïd, Jako Boulanger et Christopher Varady-Szabo y présentent des œuvres avec leur matière de prédilection, la terre : elle sera toujours ce qui nous relie avec l'ensemble du vivant, le cœur archaïque enfoui sous plusieurs couches de civilisations, garant de la part poétique de notre humanité. Fernande Forest, Yolande Fortin et Yves Gonthier ont choisi, quant à eux, par le biais de l'art numérique et la peinture, d'exprimer la vitalité du feu (sacré). Leur gestuelle raconte des histoires fougueuses d'où se dégage la chaleur de la vie. Gil Pitre et Dory's Tremblay, l'un à travers un tableau, l'autre, une installation, ont un thème en commun : la mort d'un être cher, celle qui renvoie à notre propre fin. En plus de leur approche installative, Maryse Goudreau et Denise Voyer travaillent toutes deux avec la lumière. La première a exploré l'espace interne de la caméra (miroir de l'appareil) et l'autre, l'univers de la chasse. Dans leur cas, l'éclairage devient partie prenante de l'œuvre pour dire l'intangible. Enfin, Annie Brunette nous présente une performance interactive où chair, miel et pétales de roses s'entremêlent pour proposer une fête du toucher et révéler la présence vitale du corps.

Ouvert tous les jours de 13 h à 20 h 30. Entrée libre.

Salle Desjardins du Quai des arts située au 774, boul. Perron.

Information : 418 364-3123 (Guylaine Langlois, directrice générale) / direction@vasteetvague.ca

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

Le club des 50 ans et plus de Saint-Omer offrira, dès le début septembre, des cours de *Bungee* (tube de résistance pour le corps, amplitude de mouvement complète). **Inscription pour les membres et amis avant le 25 août prochain.**

Information : 418 364-2169 (Germaine Simoneau)

BINGO À CARLETON-SUR-MER

Vous êtes invités à votre bingo hebdomadaire à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer tous les vendredis à 19 h 30. Il y a 1 650 \$ en prix à gagner. Les portes seront ouvertes à 18 h 30. Amenez vos amis et visiteurs!